



Infrastructures : plus de concurrence et une participation accrue des usagers au financement

economiesuisse présente son nouveau rapport sur les infrastructures et ses demandes pour la législature en cours

La Suisse a besoin d'une nouvelle politique d'infrastructures accordant davantage de place à la concurrence, à un financement durable, à l'initiative privée et à l'efficacité dans la desserte de base. Des représentants d'economiesuisse ont fait part de ces demandes aujourd'hui, à l'occasion de la présentation du nouveau rapport sur les infrastructures. Il en ressort qu'il importe de libéraliser rapidement certains secteurs – en particulier les services postaux, le trafic ferroviaire et le marché de l'électricité. La libéralisation du marché des télécommunications a montré qu'une ouverture permet aux clients de bénéficier de prestations meilleures à des tarifs plus avantageux.

De plus, les prix des prestations doivent se fonder beaucoup plus sur les coûts effectifs. À l'heure actuelle, la vérité des coûts fait défaut, en particulier dans le domaine des transports publics. Aussi convient-il, dans une première étape, d'accroître considérablement la participation des usagers au financement des coûts et de moduler les prix en fonction de l'heure. Dans une deuxième étape, il s'agit d'instaurer un système de tarification de la mobilité applicable à tous les modes de transport et qui remplacerait les taxes et impôts actuels. Aux yeux de Pascal Gentinetta, directeur d'economiesuisse, il est également clair qu'« un financement durable des infrastructures nécessite entre autres d'exploiter enfin le potentiel de partenariats public-privé ». En effet, de telles solutions allègeraient les budgets publics et créeraient une marge de manœuvre pour financer d'autres projets avec les deniers publics. La collaboration avec des acteurs professionnels

privés devrait, par ailleurs, induire des gains d'efficacité.

Une nouvelle politique des infrastructures implique aussi, selon l'économie suisse, une réflexion sur le rôle du service public. Celui-ci doit être défini de manière étroite et restreint rigoureusement aux prestations que le marché ne fournit pas dans la quantité souhaitée par le pouvoir politique. En effet, de nombreuses prestations relevant de la desserte de base (comme l'approvisionnement en denrées alimentaires et en carburants) sont fournies de manière optimale en l'absence de mandat étatique, y compris dans les régions périphériques.

Lors de la conférence de presse organisée à Zurich, Rudolf Hug et Hanspeter Rentsch, respectivement présidents de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de celle des infrastructures d'économie suisse, ont également présenté les principales demandes de l'économie suisse pour la législature en cours.

Approvisionnement énergétique : La priorité va à un approvisionnement énergétique sûr et compétitif. Une ouverture du marché de l'électricité eurocompatible, l'accès au marché communautaire de l'énergie ainsi que des conditions-cadre favorables aux investissements en constituent les fondements. L'économie suisse considère que la réorientation de la politique énergétique est une chance, mais elle ne doit pas se traduire par une subvention massive et indifférenciée de certaines technologies ni par de nouvelles taxes et impôts. En outre, elle doit se fonder sur des hypothèses réalistes en matière de production d'électricité et d'efficacité énergétique.

Trafic routier : Il convient de mettre un terme à la subvention croisée du rail par la route, afin que les moyens nécessaires pour la réalisation de projets urgents de développement du réseau routier soient disponibles. La rentabilité macroéconomique et de gestion d'entreprise est décisive pour l'établissement des priorités.

Trafic ferroviaire : Le contre-projet à l'initiative de l'ATE (projet FAIF) ne doit pas être surchargé avec des projets non rentables, au nom de la politique régionale. Les projets doivent être sélectionnés sur la base de critères de rentabilité macroéconomiques et de gestion d'entreprise clairs et dans une optique nationale. Une grande attention doit être portée à un financement solide respectant le frein à l'endettement et donc aux conditions-cadre budgétaires.

Aviation : Il faut se garder d'affaiblir la compétitivité de ce secteur avec des dispositions nationales adoptées unilatéralement. Les aéroports, pour leur part, doivent pouvoir se développer en fonction de la demande.

Poste : Le marché postal doit être ouvert intégralement d'ici à la fin de la législature, afin que les clients puissent bénéficier de gains d'efficacité. Pour ce faire, La Poste Suisse doit être placée sur un pied d'égalité avec les prestataires privés.

Télécommunications : Afin de réduire les jeux d'influence politiques en lien avec un prestataire important, la Confédération doit céder ses parts dans Swisscom, dont elle est actionnaire majoritaire.

Le nouveau rapport sur les infrastructures peut être téléchargé [Exposé Rentsch](#)

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch